

Circonscription de Châtelleraut
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

NOM	RPI	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	SENILLE ST SAUVEUR	23/03/17

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme LHOSTE M. BESSON Mme CHATILLON, exc Mme BERNARDEAU Mme BOURIACHE, Exc Mme ANGIER, Mme MEHL	Présidente - Mme RAOUL Enseignants - Mme BAUDON - Mme GODINEAU- TRANNOY - Mme GUYCHARD - Mme PRIEUR - Mme POIRIER - M. FAUDUET, exc IEN M. PAQUET, Exc	- M. PEROCHON, Maire de Senillé St Sauveur, Exc - M. MARTIN, Maire délégué de Senillé, Exc - Mme FAVARD, adjointe au Maire - M. BARON, adjoint au Maire - M. Marguinot, coordinateur Enfance Jeunesse	RASED, Exc

Pour introduction, la présidente nomme une secrétaire de séance : Mme GUYCHARD
 Rappel :

Ordre du jour

<p>Règlement intérieur</p> <p>Actions pédagogiques liées aux projets d'école ou de classe</p> <p>Point sur les effectifs</p> <p>Sécurité</p> <p>PEDT : organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017 et actions communes</p> <p>Place des parents à l'école</p> <p>Questions diverses</p>

1. Fonctionnement du conseil d'école

Exemples de contenu : membres, calendrier, regroupement éventuel...

Règlement intérieur et charte de la laïcité

Absences des élèves :

Il est rappelé dans le règlement type départemental des écoles de la Vienne :

En application de l'article R. 131 – 5 du code de l'éducation, le maître de chaque classe tient un registre d'appel sur lequel il inscrit les élèves absents. Au début de chaque demi-journée, l'enseignant ou toute personne responsable d'une activité organisée pendant le temps scolaire procède à l'appel des élèves. Les absences sont consignées chaque demi-journée dans un registre d'appel tenu par l'enseignant et comptabilisées mensuellement.[...]

En application de l'article L. 131 – 8 du code de l'éducation, lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les parents ou les personnes responsables doivent, sans délai, faire connaître au directeur d'école les motifs de cette absence ; celui-ci vérifie la légitimité du motif invoqué, au regard des indications de ce même article.[...]

Dès qu'un enseignant ou une personne responsable d'une activité scolaire constate une absence non annoncée, il en informe le directeur d'école qui prend contact au plus vite avec les personnes responsables de l'élève afin qu'elles en fassent connaître les motifs.

En cas d'absence non justifiée, pour des raisons de sécurité, les enseignants sont donc tenus d'appeler rapidement les parents pour les informer de l'absence de leur enfant et pour en connaître la raison. Cela perturbe le fonctionnement des classes dans le sens où cela empiète sur le temps de classe.

Nous demandons aux parents d'être très vigilants et de nous prévenir dès que possible. Nous le leur rappelons dans les règlements intérieurs des deux écoles et lors des réunions de rentrée mais nous avons toujours quelques absences non justifiées.

Nous remercions les parents pour les efforts qu'ils réalisent afin d'améliorer ce point et nous les engageons à bien diffuser cette information aux autres parents.

Actions pédagogiques

Ecole maternelle de Senillé :

- projet sciences et technologie :

Les élèves de MS et GS de l'école participent au défi lancé pour les classes du département volontaires : **CAP ou pas CAP ? « Construire un objet roulant capable de rouler pendant 2 mètres en partant d'un plan incliné, avec des objets de récupération »**

La première phase de compréhension du défi a été réalisée.

La seconde phase est en cours de réalisation : par groupes de 2 à 4 élèves ils doivent imaginer et construire leur objet roulant. La coopération et la réflexion sont nécessaires pour surmonter les problèmes rencontrés lors des différentes étapes de réalisation.

L'objectif final est la rencontre avec d'autres classes inscrites au défi pour comparer les réalisations : Rencontre à La Puye le mardi 9 mai de 9h30 à 15h.

- **projet littéraire de la circonscription** : Les deux classes sont inscrites au projet littéraire de la circonscription. Cinq albums ont été sélectionnés pour le cycle I. Nous étudions les ouvrages en classe. Puis les enfants sont amenés à s'exprimer sur les livres ou sur leur vécu lié aux différentes lectures sur un paddlet (mur numérique où les classes peuvent déposer des post-it).

Circonscription de Châtelleraut
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Dans le cadre de ce projet nous aurons la chance d'accueillir à l'école un auteur/illustrateur reconnu Rascal, le vendredi 7 avril. Il consacrera un temps d'échange d'une heure à chacune des classes.

- projet biodiversité et éducation au développement durable :

Mise en place sur cette période d'ateliers décloisonnés pour les élèves de MS et GS les après-midis sur le tri des matières et le tri des déchets

Jardin : reprise du partenariat avec la maison de retraite *pour la dernière période (par petits groupes)*

Ecole de Saint-Sauveur :

- **Projet plantations sciences :** GS-CP-CE1 : étude du phénomène de germination, expériences, comment se développent les plantations ? Les plants seront ensuite transplantés dans le potager. L'objectif de ce projet est de mettre en place la démarche scientifique.

- **Permis piéton/ permis internet :** L'Adjudant Voilier est venue présenter le permis piéton et internet. Les élèves ont travaillé avec les supports donnés lors de la présentation puis les CE2 ont passé le permis piéton le 17 février 2017 et les CM1-CM2 le permis internet (il permet d'aborder les dangers sur internet, le contrôle parental, qu'est-ce qu'un comportement responsable ? ...). Mme Voilier a remis en fin de matinée les permis.

- **Piscine :** Les classes de GS-CP-CE1 sont allées à la piscine. 2 fois/semaine : bilan : les enfants sont fatigués, autre constat : un enfant malade rate deux séances au lieu d'une lorsque nous allons à la piscine une fois par semaine. Nous remercions la municipalité pour la prise en charge des transports. Un cycle piscine pour le cycle 3 est en cours de préparation (16 mai au 22 juin, le mardi et jeudi)

- **Vélo :** La classe des CM1-CM2 a participé à une action menée par le Comité Départemental de Cyclotourisme : "Le déplacement à vélo en toute sécurité". L'animation s'est déroulée sur une demi-journée avec présentation d'une vidéo sur la prévention routière, la connaissance du vélo, la mise en situation et la maniabilité. Un diplôme a été remis à chaque enfant.

- **Tennis :** La classe des GS-CP fera un cycle tennis. Deux intervenants viendront tous les mardis de mai et le 1^{er} mardi de juin à raison d'une heure. Cette activité sera financée par l'association de parents d'élèves que nous remercions.

- **Intervention de l'infirmière scolaire :** Mme Askari intervient actuellement avec les classes de GS-CP et CM1-CM2 sur les thèmes suivants : l'hygiène bucco-dentaire, et les changements du corps à l'adolescence. Elle viendra également sur les classes de CE1 et CE2/CM1.

Projets communs :

- **Chorale :** création d'une chorale au sein de chaque école. Il s'agit d'un projet commun aux deux écoles. M Baudin, professeur de musique, intervient dans les deux écoles. Il apprend les chants à chaque classe, puis il fera répéter les chants en formation chorale. Des chants seront également communs aux deux écoles. M. Baudin fera travailler les élèves avec des instruments. Nous remercions l'association de parents pour le financement des interventions de M. Baudin et la municipalité pour la prise en charge des bus lors des répétitions.

Exemples de contenu : projet d'école, de classe, classe transplantée...

Utilisation des moyens de l'école

Effectifs 2016/2017

Circonscription de Châtelleraut
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

PS/MS	MS/GS	GS/CP	CE1	CE2/CM1	CM1/CM2	
20 et 5	12 et 11	5 et 16	25	19 et 7	8 et 18	
25	23	21	25	26	26	
Effectif Senillé : 48 moyenne 24		Effectif Saint Sauveur : 98 moyenne 24,5				RPI : 146 moy: 24,3

Prévisions effectifs

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
17	20	16	15	15	24	19	15

PS + MS + GS = 53 élèves moy = 26,5 élèves
élémentaire CP au CM2 = 88 moy = 22 élèves
RPI = 141 élèves moy = 23,5

Exemples de contenu : Répartition des crédits alloués par la commune ou l'EPCI ; argent de l'école, répartition des élèves (organisation pédagogique) ; organisation d'échanges de service, décloisonnement, enseignants supplémentaires (M+) ; RASED ; organisation du service des ATSEM...

Hygiène et Sécurité

Exercices PPMS :

- école maternelle : Exercice de mise à l'abri attentat/intrusion lundi 13 février à 9h45

Jeu : se cacher dans le calme dans les classes au signal du sifflet

Le signal sonore était donné par la directrice dans le couloir entre les deux classes. Il était audible dans les deux classes. Les enfants ont bien réagi au signal dans le calme dans les deux classes à l'exception d'un élève perturbateur dans la classe de MS/GS qui a crié intentionnellement.

Les enfants sont restés confinés sans bruit pendant 5 minutes dans les différents espaces des deux classes.

Le prochain exercice sera : se mettre à l'abri avec la corne de brume (en cas de nuage toxique...)

- école Saint-Sauveur : Exercice d'évacuation vers un point de rassemblement attentat/intrusion vendredi 17 mars à 10h25

Le signal sonore était donné par la directrice dans la salle de motricité. Nous avons utilisé une corne de brume mais le signal est encore moins audible que le sifflet. Les classes de CM1/CM2 et GS/CP n'ont pas entendu le signal. Nous avons refait l'exercice réalisé en octobre en tenant compte des éléments à améliorer (départ en silence par classe, fiche réflexe avec des tâches spécifiques pour chaque enseignant). Un problème a été soulevé au cours de cet exercice : comment faire lorsque la mairie est fermée pour mettre les élèves à l'abri ? Le PPMS va être retravaillé à l'aide de Mme Caudron, conseillère pédagogique. En revanche, la fuite s'est effectuée plus rapidement et dans le silence. Il faudrait informer tous les personnels des démarches à suivre (TAP, cantine...).

Exercices d'évacuation incendie :

Circonscription de Châtelleraut
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

- école maternelle : le jeudi 5 janvier 2017 à 10h15

Évacuation dans le calme jusqu'au point de rassemblement dans le champ. Les élèves font bien la distinction entre les différentes alarmes. Cependant Mme Godineau Trannoy a rencontré des difficultés pour déclencher l'alarme, certains boîtiers dysfonctionnaient. Les boîtiers ont été testés et réparés pendant les vacances d'hiver.

Le prochain exercice sera déclenché de façon inopinée par Mme Daguet en avril.

- école Saint-Sauveur : le jeudi 16 février 2017 à 10 h30

Évacuation dans le calme. Point de rassemblement sur l'herbe dans la cour. Pas de problème particulier. Nous sommes en attente d'une nouvelle clé pour réarmer l'alarme et de plans de l'école pour refaire l'affichage de l'évacuation de l'école... Les représentants de la mairie confirment que cela a été acté ce jour même (23 mars 2017) ...

Jeux de la cour de l'école maternelle :

La cabane, ainsi que la balançoire à bascule en bois, dégradées, ont été enlevées cette année et non remplacées. Notre structure de jeu, haute de 1m70, n'étant pas adaptée aux élèves de PS, nous souhaiterions installer une petite structure de jeu ou de nouveaux jeux adaptés aux plus petits. Mme RAOUL en a fait la demande en novembre 2016 auprès de la mairie. M Martin a annoncé que la municipalité ferait le nécessaire pour la rentrée 2017.

Travaux entrepris par la municipalité pour la rentrée 2017 :

- école maternelle : visiophone à l'entrée de l'école, portail électrique côté champ, clôtures en dur le long du champ pour remplacer le grillage abîmé.

- école Saint-Sauveur : un rideau ou du film occultant sera installé dans la mezzanine au-dessus de la salle de garderie afin d'isoler la pièce lorsqu'elle est utilisée en soutien par le réseau d'aide. Une question est soulevée quant aux stores sur les issues de secours : faut-il les laisser baissés, gênant ainsi l'ouverture ou pas ? Cette question sera évoquée avec Mme Caudron.

Exemples de contenu : PPMS, bâtiments...

Mise en œuvre et suivi du PEDT

Organisation du temps scolaire :

Nous proposons de reconduire à l'identique l'organisation du temps scolaire pour la prochaine rentrée 2017.

Avis du Conseil d'école : le conseil d'école accepte mais soulève quelques remarques qui seront prises en compte (cf questions diverses)

Carnaval :

- TAP : A la demande des enseignantes, les animateurs des TAP, sur les deux communes, proposent aux élèves de fabriquer des objets et des décorations pour le carnaval sur le thème « Vole autour du monde » pendant le mois de mars.

-Centre de loisirs : L'animatrice du Centre de loisirs proposera aux enfants du centre un atelier de fabrication de crêpes dures le mercredi 29 mars. Ces crêpes seront distribuées à l'ensemble des élèves du RPI lors d'une collation avant le départ du carnaval.

Circonscription de Châtelleraut
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

Ecole maternelle de Senillé :

Lire et faire Lire : Mmes Verdon et Begeault-Kohler ont proposé une intervention «kamishibaï » le jeudi 16 mars. Les élèves ont pu découvrir une nouvelle façon de raconter des histoires : les images défilent dans un castelet, le conteur lit les textes au dos des images. Les enfants ont beaucoup apprécié cette intervention. Stimulée par des illustrations de qualité, leur écoute était plus attentive et intéressée.

La prochaine intervention se déroulera le jeudi 1^{er} juin. Cette fois, les enfants seront conviés en petits groupes auprès des conteuses pour une activité « raconte-tapis » (grand tapis qui décrit le lieu de l'histoire avec des objets que les enfants peuvent manipuler).

Bibliothèque : 1 séance programmée pour faire découvrir la bibliothèque de Senillé aux élèves, favoriser sa fréquentation et découvrir le plaisir de lire, le mercredi 17 mai.

- atelier 1 : trier les documentaires sur les animaux et les albums dans les bacs de la bibliothèque, comprendre que les livres documentaires apportent des informations sur un sujet alors que les albums racontent des histoires
- atelier 2 : tri d'ouvrages documentaires par thèmes (transports, corps humain, métiers, instruments de musique) puis identification des documents à utiliser pour trouver les réponses aux questions posées
- atelier 3 : lecture plaisir de livres Pop-up

Sortie de fin d'année : CPA de Lathus le mardi 23 mai de 8h à 18h30 (horaires de départ et d'arrivée à Senillé).

Les élèves réaliseront des activités encadrées par des animateurs du centre en 1/2 groupes :

- classe de PS/MS : activité cirque le matin et ballade sensorielle l'après-midi
- classe de MS/GS : activité poney le matin et mare pédagogique l'après-midi

Ecole élémentaire de Saint-Sauveur :

Bibliothèque : 1 séance programmée par mois pour favoriser sa fréquentation. Prêt de livres, demandes particulières des élèves pour des recherches pour des exposés, lectures offertes par Régina Roy. Découverte de livres à thèmes : exemple les livres pop-up.

Spectacles :

Ouverture culturelle par le biais de la programmation des JMF

GS-CP-CE1 « En enfance » à Naintré le 9 février 2017,

CE2-CM1-CM2 « Marre Mots » à Châtelleraut au Nouveau Théâtre le 28 mars 2017

- Classe des CE2/CM1 : Visite du Nouveau Théâtre de Châtelleraut. Découverte de la mise en scène, des dispositifs scéniques son et lumière.
- Ateliers d'écriture de chansons avec les artistes du spectacle « Marre Mots » lundi 27 mars 2017

Projets communs RPI:

Bilan Spectacle de Noël à Senillé du vendredi 9 décembre : Compagnie de Pleumartin « Graine de Trimalice », Spectacle "Les fabuleuses fables " Spectacle de La Fontaine (marionnettes à vue "grandeur nature") 45 à 50 min.

Le spectacle a beaucoup plu aux enfants et a permis d'amorcer le travail sur les fables en classes d'élémentaire. Nous remercions l'association de parents d'élèves pour le financement du spectacle.

Circonscription de Châtelleraut
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Bilan du marché de Noël : Les élèves ont beaucoup aimé s'investir dans la réalisation d'objets. Ils sont venus nombreux sur le marché, accompagnés de leurs parents. 480 euros de bénéfice ont été réalisés qui seront reversés aux écoles et permettront la mise en place de projets.

Carnaval : vendredi 31 mars. « Vole autour du monde ». Cette année le défilé se fera le matin à Senillé. Après une petite collation, les élèves déambuleront dans les rues de Senillé. Ils présenteront quelques chants et danses.

Nous tenons à remercier l'association « 123 soleil » pour leur présence et la prise en charge du coût de la collation, l'équipe d'animation et le personnel périscolaire, l'Association d'Animation de Senillé, pour leur aide et leur investissement. La gendarmerie de Pleumartin viendra encadrer le défilé, dans le cadre du plan Vigipirate.

Fête de fin d'année pour les deux écoles du RPI à Saint-Sauveur:

La date a été avancée au vendredi 23 juin, en raison du marché fermier qui se tiendra le 30 juin à Saint Sauveur. Serait-il possible que la scène soit installée à St Sauveur pour le 19 juin au matin, une répétition est en effet prévue avec les deux écoles.

Exemples de contenu : sorties ponctuelles, partenariat, actions hors temps scolaire...

Place des parents à l'école

Semaine de la Maternelle du 10 au 14 avril 2017, thématique : "Je joue ? J'apprends ! »

La semaine de la maternelle c'est donner à voir l'École maternelle d'aujourd'hui, valoriser les apprentissages scolaires conduits à l'École maternelle, proposer des moments de rencontre privilégiés avec les parents. C'est faire connaître le quotidien du vécu des élèves en maternelle.

Nous proposons cette année du lundi 10/04 au mercredi 12/04 :

- de 8h50 à 9h30 : un café des parents

Nous invitons les parents à échanger entre eux sur la vie, l'école autour d'une petite collation.

- de 9h30 à 10h30 : des ateliers dans les classes « jouer pour apprendre »

Les enfants feront découvrir aux parents, en jouant avec eux, les jeux que nous avons construits pour acquérir une conscience phonologique et structurer la pensée mathématique. Nous leur proposerons également de participer à des jeux coopératifs et numériques, supports de nombreux apprentissages.

Inscriptions des élèves nés en 2014 à l'école maternelle :

du 9 au 19 mai sur rendez-vous avec Mme RAOUL

- visite de l'école

- remise du livret des parents et temps d'échange avec les parents

- 1/2 matinée d'intégration pour les futurs PS le mercredi 28 juin 2017

Questions des parents

Serait-il possible d'allonger la pause méridienne de 30 minutes de façon à permettre à tous les élèves d'avoir un rythme adapté ?

Circonscription de Châtelleraut
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Chaque école bénéficie d'une pause méridienne d'une heure trente, décalée d'un quart d'heure afin de permettre aux parents qui ont des enfants dans les deux écoles de pouvoir faire l'entrée et la sortie des deux écoles. Allonger la pause méridienne reviendrait à devoir modifier les horaires de l'après-midi, ainsi que ceux du bus ... Les représentants de la mairie, le coordonnateur, les enseignants et les parents ayant réfléchi à l'aménagement du temps scolaire rappellent combien il a été difficile de trouver une organisation cohérente qui prenne en compte les impératifs de bus ... que le système trouvé ne fonctionne pas trop mal et que quelque que soit le projet adopté, il ne pourra jamais satisfaire tout le monde. Il semble compliqué de modifier la durée de la pause méridienne.

Serait-il possible de respecter les horaires de sortie prévus dans le règlement ?

Nous essayons de faire sortir les classes progressivement de manière à ce que cela soit plus fluide. Le mercredi, il faudra voir avec Corinne pour essayer d'éviter que les maternelles se présentent à la grille en même temps que les primaires. Nous allons essayer de faire des efforts sur la ponctualité mais rappelons que les enseignantes sont souvent obligées d'attendre certains enfants qui mettent du temps à s'habiller, qui vont aux toilettes et qu'elles ne peuvent pas partir avec certains, tout en laissant d'autres sans surveillance ...

Le carnaval pourrait-il être organisé un lundi, mardi ou jeudi après-midi avec poursuite sur le temps des TAP, comme cela s'est fait pour le goûter de Noël ?

M. Marguinot et Mme RAOUL expliquent que l'organisation serait complexe du fait que les responsabilités et les directives sont différentes entre le temps scolaire et périscolaire et que ce qui était possible en interne sur l'école de St Sauveur (pour Noël) serait compliqué à mettre en place sur les deux écoles : horaires différents, donc qui est sous la responsabilité de qui sur quel temps ?

Prochain conseil d'école : 16 juin 2017

Exemples de contenu : rencontres, calendrier...

Fait à Senillé St Sauveur

Le 23/03/2017

La présidente du Conseil d'Ecole
Mme RAOUL

La secrétaire de séance
Mme GUYCHARD